

Au centre, la fin justifie les moyens

Carlos Beat Quinto

Dr méd., membre du Comité central de la FMH, responsable du département Santé publique et professions de la santé



Synapse, la revue des sociétés cantonales de médecine des deux Bâles, semble avoir visé juste avec son premier numéro de l'année «Mut zur Offensive» (le courage d'être offensif, N.d.T.). Indépendamment de *Synapse*, notre membre Felix Huber a tout à fait raison lorsque, dans les médias, il pose le diagnostic de différents points faibles: DEP, blocage arbitraire du TARDOC... En revanche, nous avons une appréciation différente des causes. Les problèmes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne résident pas dans le fait que le conseiller fédéral Alain Berset ne dirige pas l'OFSP, mais au contraire dans le fait qu'il le dirige de manière excessive et y exerce une influence directe. Un office fédéral doit avant tout être intègre sur le plan technique. C'est le seul moyen pour lui de conserver sa crédibilité, du moins dans les milieux spécialisés. S'il sacrifie son intégrité professionnelle à une idéologie politique quelle qu'elle soit, cela devient compliqué. La Suisse n'est pas face à une explosion des coûts de la santé, mais à un problème de répartition des charges qui, ces dernières années, se reportent de plus en plus sur celles et ceux qui paient les primes. Le financement uniforme (EFAS) offre une solution. Le TARDOC en propose également plusieurs, notamment aussi pour répondre à la question pressante de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. L'évolution démographique des années à venir engendrera en effet un besoin croissant de soins médicaux. Il faut cependant aussi reconnaître qu'Alain Berset a suggéré l'initiative

santésuisse salue l'art. 47c LAMal et la médecine à deux vitesses qui laisse entrevoir un commerce lucratif avec les assurances privées.

«Enfants sans tabac», sans oublier non plus que le fédéralisme constitue un immense défi pour la gestion optimale des pandémies. Mais l'étatisation du système de santé n'est pas une bonne idée, et encore moins si elle s'appuie sur ce qui a été entrepris depuis plus de 10 ans en Allemagne et connaît aujourd'hui un échec retentissant. Profitons de notre retard et ne répétons pas les erreurs commises par d'autres pour essayer ensuite un échec tout aussi retentissant. A l'inverse de curafutura, santésuisse salue l'article 47c de la LAMal et la médecine à deux vitesses, qui laisse entrevoir un commerce lucratif avec les assurances complémen-

taires privées. Autre point surprenant: le PS, secondé par Le Centre, est à l'origine de l'introduction de cette médecine à deux vitesses, calquée sur le modèle allemand, dont pâtiront toutes les personnes atteintes d'une ou de plusieurs maladies chroniques.

Le corps médical s'opposera à l'étatisation de la médecine, aux objectifs de coûts et aux budgets pour garantir de bons soins pour tous.

Pour le président du Centre et une éminente politicienne de ce parti à la solde santésuisse, il est avant tout question de se positionner politiquement avec l'article 47c, afin d'anticiper la surexposition liée à leur propre initiative sur le frein aux coûts: opportunisme et lâcheté, tergiversations politiques ou simple hypocrisie parlementaire appelée «réexamen» jusqu'à ce que le résultat convienne. Bien sûr, les deux pourraient tout aussi bien torpiller la mise en œuvre de l'initiative sur les soins, tout comme il leur échappe pourquoi inscrire la médecine de famille dans la Constitution fédérale. Ils ont aussi rejeté l'initiative «Enfants sans tabac», sachant pertinemment qu'ils poussaient ainsi des enfants et des jeunes dans la dépendance à la nicotine et se rendant ainsi responsables de milliards de coûts annuels de la santé. Pour eux, une campagne électorale prime. Ils se moquent de tout le travail fourni par le personnel de santé pendant la pandémie. Heureusement, quelques membres du Centre, par exemple dans le canton de Glaris, ont contribué à ce qu'une initiative visant à protéger les enfants et les jeunes de la nicotine soit acceptée pour la première fois. Cette minorité reconnaît également les problèmes que soulèvent les efforts d'économies lorsqu'ils sont menés de manière unilatérale. Un immense merci à toutes celles et ceux qui font fi de la doctrine de leur parti et pratiquent une politique de terrain. La mise en œuvre de l'initiative «Enfants sans tabac» nous permettra d'économiser des coûts de la santé, sans perte de qualité dans la prise en charge médicale des patients. Il aura fallu que la voix du peuple corrige le tir et ramène la politique fédérale sur le plancher de la réalité. Le corps médical s'opposera de la même manière à l'étatisation de la médecine, aux objectifs de maîtrise des coûts et aux budgets globaux, afin de continuer de garantir l'accès aux soins médicaux pour tous.